

PARMAIN NOTRE VILLE

#10

MAGAZINE D'INFORMATIONS

www.ville-parmain.fr - Suivez nous sur Facebook [villedeparmain](https://www.facebook.com/villedeparmain)

NOVEMBRE 2023



DOSSIER PAGE 5

ZOOM SUR 3 ANNÉES DE MANDAT

SOMMAIRE #10

Le mot du Maire p.3

Autour du tapis vert p.4

Les points de l'ordre du jour des comptes rendus :

- Séance du 9 juin 2023
- Séance du 29 juin 2023
- Séance du 18 juillet 2023
- Séance du 27 septembre 2023

Zoom sur 3 années de mandat p.5

Sécurité – Circulation p.14

- Police municipale pluri-communale Parmain/ L'Isle-Adam
- Point sur la délinquance à Parmain durant l'été
- Participation citoyenne

Urbanisme - Habitat - Patrimoine p.15

- Chambres d'hôtes ou locations saisonnières
- Programme Hêtre Pourpre impasse Georges Clemenceau

Environnement p.16

Travaux p.17

Enfance - Scolaire p.17

- Rentrée scolaire
- Deux écoles rebaptisées
- Collège
- Accueils de loisirs
- Club Ados

Vie communale p.22

- CCAS
- Un nouveau chef à la brigade de Gendarmerie
- Résidence Quai des Brumes
- Bibliothèque
- Crèche



Culturel p.25

Les Médiévales en images p.26

Sports p.28

- Forum des associations
- Pass-Associations

Commerce et artisanat p.28

- Aux portes de la Bourgogne
- ACAP
- Commerces et ateliers artisanaux de Parmain

Du côté des associations p.30

- Kustom Festival & Tattoo
- Muay Thai Boxing Parmain
- La Leche League
- AREJ
- Chœurs de la Vallée du Sausseron
- CPCLC

À propos de p.33

- TRI-OR

État civil p.34

Tribunes p.35

Agenda p.36



Retrouvez nous sur
Facebook
Villedeparmain

Magazine d'informations : Octobre 2023

Directeur de la publication :
Loïc Taillanter
Rédacteur en chef :
François Kisling
Responsable de
communication :
Sylviane Saumier

Toute correspondance à
adresser :
Mairie de Parmain 95620
Commission Information /
Communication

Impression - Réalisation EFIC
Tél. : 03 44 59 31 81
www.agence-efic.fr



EDITO DU MAIRE

Chères Parminoises, Chers Parminois,

C'est officiel ! À Parmain, l'école de la République, après avoir honoré Maurice Genevoix il y a plusieurs années déjà, met à l'honneur deux femmes résistantes :

- L'école du quartier de Jouy-le-Comte est désormais baptisée école Marie Marvingt. À cette occasion, nos petits écoliers Parminois ont interprété la chanson « Liberté, Egalité, Fraternité ».

- L'école du quartier du Centre est désormais baptisée école Louise de Bettignies. C'est en présence de monsieur Xavier de Bettignies, son petit neveu, que les élèves ont chanté « avec un crayon ».

Durant cet été, plusieurs actions ont pu être menées :

- Avec le soutien toujours précieux du Lions Club de L'Isle-Adam/Parmain, le CCAS de Parmain a pu emmener des familles et des seniors pour une très belle journée de détente à Honfleur ;

- La programmation du cinéma en plein air organisée par notre Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts a été un succès ;

- La mutualisation de la police municipale de Parmain avec celle de L'Isle-Adam a été officialisée le 16 juillet. Les agents adamois peuvent désormais intervenir sur notre territoire, notamment les soirées et le week-end pour assurer la quiétude de notre ville ;

- La création d'une nouvelle voie dédiée aux vélos et aux piétons entre le collège de Parmain et la gare SNCF de Valmondois avec le soutien financier du Département ;

- La valorisation des berges de l'Oise avec notamment le début de l'aménagement du sentier des Poètes, Quai des Saules ;

- Le conseil municipal a voté le plan local d'urbanisme le 18 juillet. Celui-ci a été transmis à la préfecture pour examen. Deux années de travail intenses ont été nécessaires pour élaborer « notre projet de ville sur 30 ans », on note l'énorme décalage existant entre les lois et règlements élaborés par des Ministères et le pragmatisme dont le Maire et le conseil municipal doivent faire preuve pour protéger au mieux notre cadre et notre qualité de vie à Parmain ;

- Les travaux d'entretien de nos écoles, de nos voiries et de modernisation de notre éclairage public.

Vous étiez très nombreux fin septembre pour assister aux spectacles de chevalerie, de fauconnerie, de cracheurs de feu, de voltige lors de la deuxième édition des Médiévales de Parmain et je vous en remercie sincèrement.

Par ailleurs, la Semaine Bleue (semaine nationale des personnes âgées) a permis de réunir plus de 200 personnes à travers des ateliers d'art floral, des conférences liées au bien-être et un thé dansant ultra dynamique. Le prochain rendez-vous important pour nos aînés est le repas de l'Âge d'Or, prévu le 3 décembre.

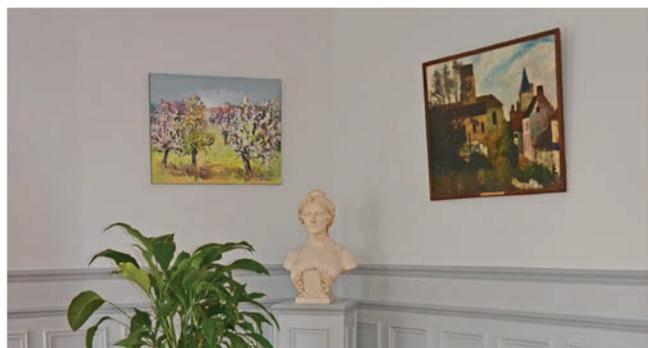
Voilà trois ans que vous m'avez élu Maire de notre commune. J'ai donc souhaité avec mon équipe vous détailler, dans ce bulletin, un état des lieux des projets réalisés à Parmain. La fonction de Maire impose de grandes responsabilités, non seulement sur la gestion financière de la commune mais surtout et avant tout envers vous les habitants. Il reste encore à déployer de grands projets structurants pour notre ville dans un contexte budgétaire très difficile en raison de la crise énergétique et de l'inflation qui touchent l'ensemble des habitants mais qui n'épargnent pas non plus notre collectivité territoriale.

Dans l'attente de vous croiser à l'occasion de nos prochaines manifestations prévues à l'agenda, je vous souhaite une très agréable lecture.

Avec mon fidèle dévouement,

*Votre maire,
Loïc Taillanter*

AUTOUR DU TAPIS VERT



Les points de l'ordre du jour :

Séance du 9 juin 2023

Élections des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Séance du 29 juin 2023

- 1) Affectation des résultats 2022 au budget 2023.
- 2) Décision modificative au budget 2023.
- 3) Convention entre les communes de L'Isle-Adam et Parmain – Mise à disposition des agents de police municipale.
- 4) Participation de la commune aux frais d'inscription des parmois fréquentant le Conservatoire à Rayonnement Communal de Persan.
- 5) Protocole d'accord entre la commune de Parmain et l'Association Syndicale Libre, Syndicat des propriétaires du Parc de Parmain concernant le Parc de Parmain.
- 6) Avenant n° 1 à la concession de construction de 78 logements sociaux et 30 logements en acquisition du 23 juillet 2019 avec la société ALTARÉA COGEDIM IDF – secteur Bois Gannetin.
- 7) Projet de 12 LLS – 129 rue du Maréchal Foch – Abandon du projet – Restitution de la subvention pour surcharge foncière par la société 1001 Vies Habitat à la Ville de Parmain.
- 8) Projet de 16 LLS – 94 rue du Maréchal Foch – Abandon du projet – Restitution de la subvention pour surcharge foncière par la société SEQENS à la ville de Parmain.
- 9) Dénomination de deux écoles : Centre et Jouy-le-Comte.
- 10) Désignation et modalités d'exercice du référent déontologue des élus.

Séance du 18 juillet 2023

- 1) Bilan de la concertation et arrêt du projet du plan local d'urbanisme.
- 2) Désignation et modalités d'exercice du référent déontologue des élus.
- 3) Informations et questions diverses.

Séance du 27 septembre 2023

- 1) Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales (2023-2026).
- 2) Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » et modalités d'octroi de cadeaux lors d'évènements.
- 3) Subvention exceptionnelle au Parmain Athlétique Club.
- 4) Incorporation de bien vacant sans maître – parcelle AP 132 – 2 rue du Maréchal Foch (lots 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12).
- 5) Autorisation donnée au Maire de solliciter auprès de monsieur le préfet l'inscription de la commune de Parmain sur la liste des communes titulaires du droit d'injonction relatif au ravalement des immeubles.
- 6) Approbation du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement.
- 7) Convention relative à la participation financière de la commune de Parmain dans le cadre de l'entretien de ses réseaux d'assainissement pluviaux et unitaires et autres installations.
- 8) Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts : rapport d'activités annuel 2022 et schéma de mutualisation.
- 9) SIPIAP (Syndicat Intercommunal de la Piscine de L'Isle-Adam Parmain) : Rapport d'activités – Exercice 2022.
- 10) SIAPIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain - L'Isle-Adam) : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Exercice 2022.
- 11) SIAEP (Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable de la Région de L'Isle-Adam) : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – Exercice 2022.
- 12) TRI-OR (Syndicat pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de l'Isle Adam) : Rapport d'activités – Exercice 2022.
- 13) Création de deux postes : modification du tableau des effectifs.
- 14) Annulation de la délibération n° 2023-25 du 29 juin 2023.



La liste des délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune : <http://www.ville-parmain.fr>

Zoom sur 3 années de mandat



Loïc Taillanter
Maire

Après trois années de mandat, rythmées par bien des crises, sanitaire, énergétique et économique, il était important pour mon équipe et moi-même de vous rendre compte de notre action. Il me paraissait nécessaire de faire un point sur le chemin parcouru.

Depuis 2020, notre cap est clair, malgré la réduction des marges de manœuvre financière de la ville, nous agissons afin de préserver la qualité de vie qui fait la force de notre commune tout en assurant son développement.

Notre objectif reste le même, construire une ville accueillante où l'on se sent en sécurité, une ville pleinement engagée dans la transition écologique.

La sobriété énergétique, le développement des infrastructures de santé sont pour nous des priorités.

Nous tenons également à vous remercier pour votre confiance et votre implication pour la réussite de notre commune.

Ensemble continuons de faire de PARMAIN une ville où il fait bon vivre.



Nadine Calves
Adjointe au maire
Urbanisme
Patrimoine et habitat

Urbanisme - Patrimoine et habitat

Habitat

- Création de 4 logements d'urgence.
- Création et rénovation d'un logement appartenant à la ville en vue d'un agrément social.
- Utilisation de la procédure d'acquisition de biens sans maître en vue de les transformer en logements sociaux.
- Finalisation du projet Hêtre pourpre démarrage des travaux fin 2023.

Urbanisme

- Elaboration du nouveau PLU de la ville.
- Mise en place d'une crèche résidence « Les Chevreuils » face au collège.
- Mise en place d'un point Poste (Carrefour Contact - Centre commercial Les Arcades).
- Permis signé pour la mise en place d'une boulangerie en centre-ville au 3 rue Raymond Poincaré.
- Acquisition des deux dernières boutiques rue Guichard en vue du lancement de la rénovation de cette rue.
- Acquisition de la maison de l'Écluse vue du projet d'aménagement des berges de l'Oise.
- Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant au département rue du Président Wilson permettant la création un îlot de verdure et de relier le centre à la voie verte.
- Régulation du problème de stationnement et négociation de nouveaux tarifs pour le parking de la gare.

Patrimoine

- Mise en place d'une procédure contradictoire de biens immobiliers d'exception ayant pour conséquence leur vente puis leur réhabilitation (hôtel Moderne et La Sirène).
- Restitution de 95 hectares de surfaces naturelles non constructibles au PNR.



Environnement



Antoine Santero

Adjoint au maire
Environnement
Affaires générales
Personnel communal
Gestion de la mairie
Facebook

Au cours des trois premières années du mandat de l'équipe actuelle, les actions sur l'environnement ont essentiellement porté sur :

Sobriété :

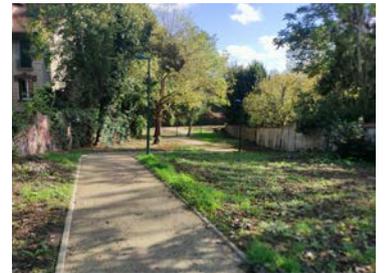
- Sobriété énergétique : équipement LED et extinction de l'éclairage public la nuit.
- Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique.
- Capteurs d'humidité sur les arrosages automatiques : économies d'eau.
- Paillage en ardoise des parterres : économie en eau et en intervention humaine.

Biodiversité :

- Fleurissement des parterres remplacé à 80% par des vivaces économes en eau.
- Espaces verts : biodiversité en milieu urbain (tonte raisonnée et prairie fleurie).
- Achat de plantes vivaces, pour les cérémonies, replantées sur le domaine public.
- Reforestation allée des Peupliers : combattre le réchauffement climatique.

Cadre de vie :

- Implantation d'arbres dans les lieux minéralisés (cours d'école ; place de l'Europe).
- Création d'une voie douce rue Wilson sans artificialisation du sol.
- Achèvement de la voie verte face au collège et plantation d'arbres.
- Aménagement de la voie verte rue de l'Abreuvoir : sécurisation de la circulation.





Renée Bou-Anich
Conseillère municipale
déléguée - Affaires sociales
CCAS - Cimetières

Affaires sociales - CCAS Cimetières

- Développement des hébergements d'urgence.
- Activités du CCAS : aides diverses (factures d'énergie, voyages scolaires, bons alimentaires).
- Développement du portage des repas à domicile.
- Sorties seniors et familles plus nombreuses, reprise du repas de l'Âge d'Or.
- Semaine Bleue : animations dédiées aux seniors avec thé dansant, atelier floral, atelier santé, etc...
- Accueil de quatre familles ukrainiennes : prise en charge de la restauration scolaire et des activités périscolaires.



Sports - Équipements sportifs Tissu associatif



Philippe Touzalin
Adjoint au maire
Sports - Équipements
sportifs - Tissu associatif

- Mise en place du Pass-Associations pour les jeunes parminois.
- Création d'un terrain multisports "City Park" près du collège. (Prévu fin 2023).
- Mise à l'honneur des sportifs méritants lors de la cérémonie avec remise des médailles.
- Meilleure répartition et suivi des subventions aux associations.



Petite enfance - Enfance - Jeunesse Scolaire - Restauration scolaire - Bibliothèque



Sylvie Labussière

Adjointe au maire
Petite enfance - Enfance
Jeunesse - Scolaire
Restauration scolaire
Bibliothèque

Écoles

- Installation de 9 nouveaux tableaux numériques - 3 autres seront installés en 2024.
- Révision des quotients pour favoriser les familles en difficulté.
- Nouveau logiciel pour la gestion des inscriptions cantine (afin d'éviter le gaspillage alimentaire).
- Cantine : 1 repas végétarien par semaine / viandes labellisées / poisson « pêche durable » - le « fait maison » est privilégié.
- Nouveaux noms pour deux écoles.
- Mise à l'honneur des bacheliers.

Accueils de loisirs

- Échanges avec la bibliothèque renforcés : lecture pendant la pause déjeuner dans les écoles - Organisation de l'accueil d'un artiste en résidence pendant les vacances d'été.
- Création d'un poulailler et d'un composteur.
- Accès aux salles des accueils de loisirs pour tous les élèves lors de la pause déjeuner.
- Recherche de séjours avec un engagement participatif des enfants.
- Mise en place d'activités inclusives avec l'Institut Médico Éducatif, la maison de retraite et différentes associations parminoises de loisirs ou de sports.

Bibliothèque

- Gratuité de la bibliothèque.
- Récompense du Label « Ma commune aime Lire et faire Lire ».
- Nouvelles animations pour adultes et enfants.
- Maintien des soirées jeux.



Sécurité, police municipale et circulation



Alain Prissette
Adjoint au maire
Sécurité, police municipale
et circulation

Police / Sécurité

- Signature d'une convention de police pluri-communale entre Parmain et l'Isle-Adam (mutualisation des forces de police municipale).
- Mise en place de la participation citoyenne.
- Mise en fonctionnement de la vidéo protection, avec une 2^{ème} phase, prévue courant 2024, avec 11 nouvelles caméras.
- Emménagement de la police municipale dans un nouveau siège, doté d'un Centre de Supervision Urbain, permettant la visualisation des caméras.
- Achat d'un véhicule neuf de police.
- Dotation de 3 caméras-piétons pour les agents de la police municipale.
- Installation d'une antenne de la protection civile.



Circulation

- Interdiction aux poids lourds + 19 T de traverser la commune (sauf déserte).
- Règlementation de la vitesse à Parmain (30 km/h sauf départementales).
- Déplacement de l'arrêt bus scolaire du collège de la rue des Coutures à l'allée des Peupliers.
- Mise en place, à titre expérimental, d'un double sens interdit sauf riverains et services rue de Parmain.
- Réalisation d'une étude de circulation sur la commune.



Travaux voirie



Valérie Michel

Adjointe au maire
Travaux urbains
Voirie

Fêtes et cérémonies

Mobilité douce

- Prolongement de la voie verte de l'allée des Peupliers > rue du Val d'Oise > rue des Coutures > collège.
- Mise en place des sas vélos (espace réservé aux cyclistes) aux feux tricolores.
- Réaménagement de la voie partagée entre la rue du Val d'Oise et la gare de Valmondois.



Travaux de voirie

- Réfection du revêtement rue de Nesles.
- Réfection des trottoirs rue du Maréchal Joffre, Vieux chemin du Potager et rue du Maréchal Lyautey (cabinet médical).
- Travaux de renforcement de chaussée rue Guichard et rue du Maréchal Foch.
- Réfection de la chaussée rue de Ronquerolles.
- Création d'un passage piéton pour les personnes à mobilité réduite rue Raymond Poincaré vers le cabinet médical.
- Parking drainant rue du Val d'Oise.
- Organisation de réunions publiques d'information.



Fêtes et cérémonies

- Mise en place des Médiévales de Parmain.
- Fête de la musique.
- Déplacement du marché de Noël en centre-ville, mise en place d'une boîte aux lettres « Père Noël ».
- Réalisation du plan lumineux des décorations de Noël par les services techniques.
- Carnaval, fête de la ville, exposition Lego, chasse aux œufs.



Communication - Développement numérique - Vie des quartiers



François Kisling

Adjoint au maire
Communication

Développement numérique
Vie des quartiers

- Mise en ligne d'un Facebook @Ville de Parmain.
- Site Internet remodelé et redynamisé.
- Mise en place de rencontres de quartier.
- Mise en place de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.



Affaires culturelles



Martine Desry

Adjointe au maire
Affaires culturelles

En 2023, les Affaires Culturelles continuent sur leur lancée. Ont été maintenus et créés plusieurs événements à l'intention des Parminois de toutes générations :

- Concerts de musique classique ou de variété.
- Théâtre pour petits et grands.
- Grand Salon de l'Artisanat d'Art, en partenariat avec la commission Commerce et Artisanat.
- Conférences et nombreuses expositions artistiques.
- Création d'événements culturels à l'occasion des Journées du Patrimoine.
- Inédit dans le Val-d'Oise : deux expositions immersives (son et lumière) dont la première édition a reçu plus de 800 visiteurs.
- Mise en place de vitrines pour exposition de la collection Couppey (maquettes de véhicules miniatures) - don de la famille.



Développement économique

Commerce - Artisanat



Philippe Desry
Conseiller municipal
délégué
Développement
économique - Commerce
Artisanat

- Création de commerces éphémères au centre-ville.
- Mise en place de différents food-trucks place de la mairie.
- Installation d'un distributeur de billets au centre-ville (près du poste de police municipale).
- Sécurisation et dynamisation du Centre commercial Les Arcades.
- Test sur 17 semaines d'un marché de plein air (dont 8 semaines sous la pluie), raisonnablement abandonné le 30 septembre 2021.
- Installation de marchés gourmands ainsi que de marchés artisanaux et horticoles.
- Obtention de la gratuité du parking de la gare pour les grands événements.
- Redémarrage et dynamisation de l'Association des Artisans et Commerçants : arrivée de 38 nouveaux adhérents.
- Salon des Vins et des Terroirs : nouveau partenariat : le Lions Club de L'Isle-Adam/Parmain.



Béatrice Belabbas
Conseillère municipale

- Signature charte de proximité «consommez local» avec la chambre des métiers du 95.
- Animation de la charte : création et animations d'ateliers avec intervenants extérieurs.
- Représentation de la ville à la commission de développement économique du PNR.
- Etude des acteurs économiques de la ville avec le PNR et la CMA 95.



Tourisme



Evelyne Duret
Conseillère municipale
déléguée
Tourisme

- Création du sentier de poètes, quai des Saules (en cours d'achèvement).
- Pose de panneau « poèmes » quai des Saules (en cours).
- Mise en place de randonnées touristiques.



Finances



Michel Armand
Conseiller municipal

La première partie du mandat a été marquée par deux événements majeurs :

1 - Les confinements ont significativement réduit les dépenses, en particulier dans les domaines scolaires et périscolaires.

2 - La multiplication des recours a fortement freiné les projets liés aux logements sociaux tout au long de ces deux années et demie.

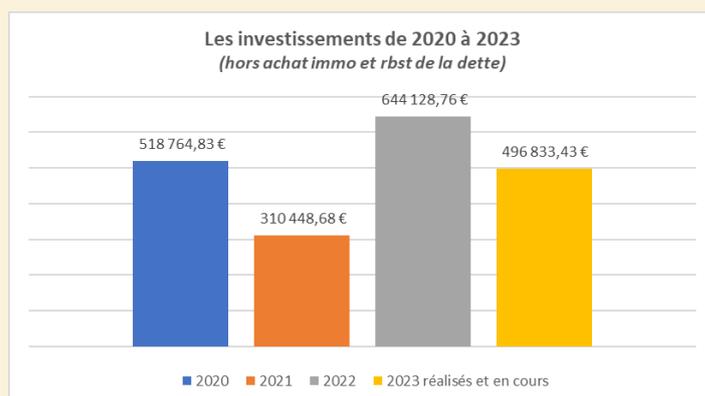
Par ailleurs un strict contrôle des dépenses, une gestion intelligente de nos emprunts et une recherche systématique de subventions ont également contribué à assainir notre situation financière en réduisant la capacité de désendettement de 8,9 ans en 2019 à 4,27 ans en 2022.

Nous avons donc pu éviter une augmentation de l'imposition en 2023, seul est appliqué l'impact de l'inflation décidée par l'administration centrale.

- Maintien du montant des subventions versées aux associations même pendant la période covid, ce qui représente plus de 255 503 € de versement aux associations en 3 ans.
- Réduction des consommations d'énergie avec l'extinction de l'éclairage public, l'adaptation de la température dans les bâtiments communaux et le passage progressif en ampoules LED.

De 2020 à mi-2023

- 1,9 million d'euros d'investissement, dont plus de 183 000 € dédiés à l'enfance et aux sports auquel s'ajoute le programme 2023 de 130 000 € pour le terrain multisports.
- Plus de 475 000 € de travaux réalisés pour la réfection de la voirie, des trottoirs et la continuité de la voie douce.





LA POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE PARMAIN - L'ISLE-ADAM INSTAURÉE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023



13 juillet 2023, signature de la « convention de mise à disposition des agents de police municipale de Parmain et L'Isle-Adam », entérinée par le préfet du Val-d'Oise et par le procureur de la République auprès du tribunal judiciaire de Pontoise.

Cette expérience de police pluri-communale est une « première » dans l'histoire de nos deux communes, elle permet de mettre en commun les agents des deux polices municipales, en réponse aux besoins croissants de sécurité et de tranquillité publique.

Depuis le 1er septembre 2023, à raison de 12h par mois, des patrouilles, composées de trois agents, assurent une surveillance, du lundi au vendredi après 17h30 (fin de service de la police municipale de Parmain), le samedi,

de 8h à 17h, quand la police de Parmain n'est pas en service ou de 12h à 17h lorsqu'elle est en service et ce, dans les divers quartiers de la ville, de manière aléatoire.

Dans la journée, à la demande du chef de service de la police parminoise, les agents de l'Isle-Adam, peuvent également prêter main forte.

Il convient de signaler qu'en semaine, à la fin du service, à 17h30, la ligne téléphonique de la police parminoise sera transférée sur celle de L'Isle-Adam, permettant aux Parminois une prise en compte de leurs appels.

La surveillance des abords de la gare SNCF situés sur le territoire de Parmain, est assurée dorénavant par la police municipale de L'Isle-Adam ; action n'entrant pas dans le quota des 12h mensuelles.

À la demande du maire de Parmain, des patrouilles des deux villes pourront être engagées, de 21h à 23h.

D'autre part la police de Parmain pourra prêter assistance à celle de L'Isle-Adam au cas où un évènement particulier se produirait sur le territoire adamois (par exemple : le carnaval...)

Sur le plan financier, le quota de 12h mensuelles (avec trois agents de la PM de L'Isle-Adam) représente 432 heures par an, soit 1 coût de 1 299 € par mois pour le budget de la ville.

Signalons qu'au début de 2024, la commune de Presles devrait signer une convention analogue avec L'Isle Adam.

POINT SUR LA DÉLINQUANCE À PARMAIN DURANT L'ÉTÉ

Statistiques établies par la gendarmerie de L'Isle-Adam.

À noter toutefois qu'il y a eu 6 amendes forfaitaires délictuelles pour consommation de stupéfiants, selon le responsable de la brigade, « C'est une très nette augmentation, mais qui montre bien la volonté de systématiser dorénavant la sanction des consommations de stupéfiants dans les espaces publics de la circonscription ».

	Juillet Août 2022	Juillet Août 2023
Atteintes physiques aux personnes	5	0
Atteintes aux biens	11	14
Cambriolages	0	4
Vols de véhicules	8	6
Vols de vélos	4	3
Escroqueries et abus de confiance	4	3
Comportement portant atteinte à la tranquillité publique	6	1

Participation citoyenne



LA PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTION À PARMAIN

Le lieutenant Brice Gérardin, nouveau Commandant de la BTA de L'Isle-Adam, assisté du Major Campos, a échangé avec les citoyens référents de la ville, réunis, samedi 7 octobre, dans le cadre de la participation citoyenne, par Alain Pissette et le chef de la police municipale.

Le commandant de la brigade adamoise a rappelé l'activité opérationnelle de son service composé de 27 gendarmes et dressé l'état de la délinquance à Parmain au cours de l'été.

S'en est suivi un tour de table avec les citoyens référents, représentant les différents quartiers de la commune, qui ont fait part des préoccupations des habitants, dans un échange courtois et constructif ...

Rappelons que la participation citoyenne a été instaurée à Parmain en novembre 2022, par le préfet du Val-d'Oise.

*Alain Prissette
Adjoint chargé de la sécurité, police municipale et circulation*

HABITAT TOURISTIQUE

CHAMBRES D'HÔTES OU LOCATIONS SAISONNIÈRES



Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015, la compétence « tourisme » a été déléguée à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts (CCVO3F).

Créée par la loi du 13 avril 1910, la taxe de séjour est instituée à l'initiative des communes réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes.

La Communauté de communes de la vallée de l'Oise et des 3 Forêts a instauré la taxe de séjour sur le territoire à partir du 1er janvier 2019.

Le territoire comprend les neuf communes suivantes : Béthemont-la-Forêt, Chauvry, L'Isle-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam.

Est redevable de la taxe de séjour tout visiteur non-résident de ces neuf communes, dont le séjour dans la commune visitée comporte au moins une nuitée en hébergement touristique marchand.

Sont exonérées de la taxe de séjour, les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés par la commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 10 € la nuitée.

OBLIGATIONS LÉGALES POUR LES LOCATIONS SAISONNIÈRES

En cas de création de location saisonnière, qu'elle soit classée ou non, le propriétaire doit informer la mairie du lieu de la location en utilisant le modèle « Déclaration en mairie des meublés de tourisme », en application des articles L324-1-1 et D-324-1-1 du code du tourisme.

URBANISME - HABITAT - PATRIMOINE

Pour toute cessation d'activité (arrêt définitif, location à l'année, mise à disposition de la famille, vente...) vous devez informer la mairie du lieu de votre hébergement et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, en utilisant le modèle « Arrêt d'activité ».

OBLIGATIONS LÉGALES POUR LES CHAMBRES D'HÔTES

En cas de création de chambre d'hôte, qu'elle soit classée ou non, le propriétaire doit informer la mairie du lieu de la structure en utilisant « Déclaration en Mairie de location de chambre d'hôte », en application des articles L 324-4 et D 324-5 du code du tourisme.

Pour toute cession d'activité (arrêt définitif, location à l'année, mise à disposition de la famille, vente...) vous devez informer du lieu de votre hébergement la mairie et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts, en utilisant le modèle « Arrêt d'activité ».

Au regard des informations transmises par les plateformes ou sites Internet, 17 adresses sur Parmain sont identifiées, il appartient à chaque propriétaire de venir déposer son formulaire déclaratif ou d'arrêt d'activité afin que les informations en mairie soient mises à jour.

URBANISME

PROGRAMME HÊTRE POURPRE IMPASSE GEORGES CLEMENCEAU



Le bailleur Érigère a prévu de démarrer les travaux de cette nouvelle résidence composée de 11 logements sociaux courant novembre.

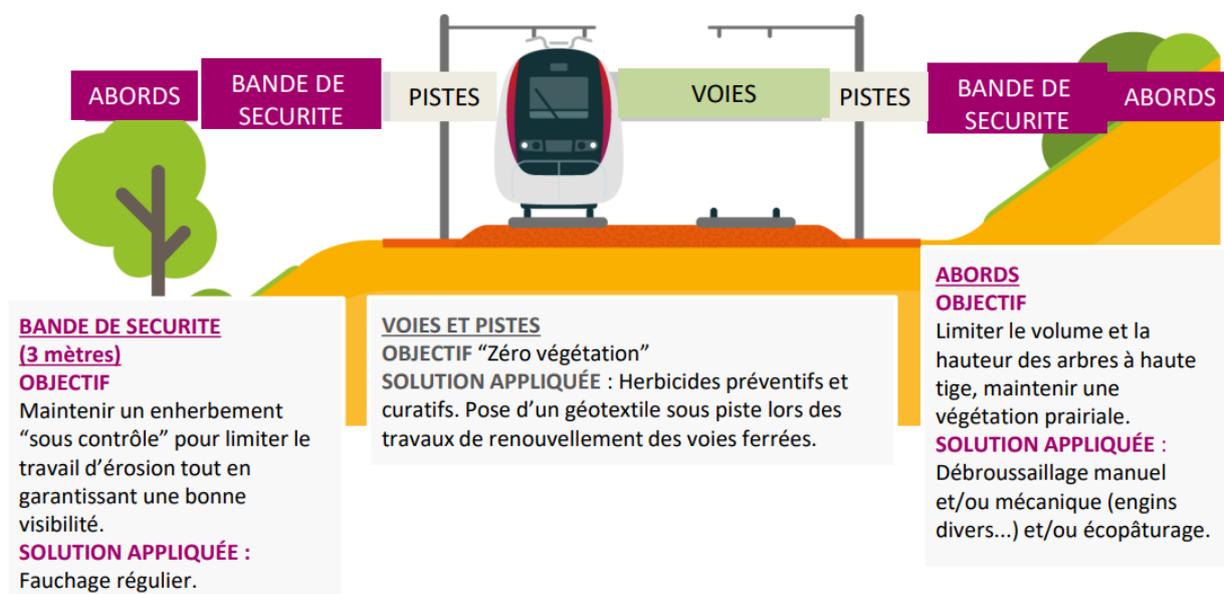
*Nadine Calves
Adjointe chargée de
l'Urbanisme-Patrimoine et habitat*

PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES ET CIRCULATION DES TRAINS

En ce mois d'octobre, SNCF Réseau a débuté des travaux de gestion de la végétation le long de la voie ferrée traversant notre commune. Un chantier nécessaire pour la sécurité et la régularité de l'exploitation. Ayant renoncé aux mises à blanc systématiques telles qu'on a pu en voir à Mériel en 2021, la question de l'impact sur les milieux est désormais prise en compte pour chaque type d'intervention (abattage, fauchage, débroussaillage). Sauf cas de danger imminent, les interventions respectent la période de nidification.

Le développement des arbres et arbustes en bordure des voies ferrées augmente les risques de feux, de chutes de branches sur les voies ou sur les caténaires, de heurts avec le gibier, mais aussi les risques d'enrayage et de patinage liés aux feuilles mortes. Pour assurer la fluidité de la circulation, la SNCF cherche à maintenir une végétation herbacée sur l'ensemble des abords des lignes.

En matière de biodiversité, l'abondance d'arbres limite l'écosystème par l'absence de lumière au sol et ne favorise pas le biotope. Le fait d'abattre ou d'élaguer permet en certains endroits la genèse de nouveaux milieux. Notons également que la végétation, selon l'endroit où elle se situe, est utile à l'infrastructure ferroviaire, par exemple pour stabiliser les talus.



Lorsque les feuilles mortes tombent sur les rails, elles sont écrasées par les roues des trains. Avec l'humidité, elles se décomposent et constituent une pellicule qui adhère au rail. Les appels d'air provoqués par la circulation des trains rabattent les feuilles mortes à proximité et les conduit à se déposer sur les rails. Il en résulte une réduction significative de la friction (adhérence) entre les roues des trains et les rails. Deux phénomènes mécaniques sont possibles :



En phase de freinage, les roues se bloquent et le train continue à avancer en glissant sur le rail. Le temps de freinage devient plus long et le rail se transforme en rabot pour la roue.



En phase d'accélération, les roues glissent sur le rail. Le train est alors ralenti dans sa prise de vitesse, le conducteur doit adapter sa conduite, d'où un allongement du temps de parcours.

Concernant la chute de branchages sur les voies et sur les caténaires (câbles porteurs et fils conducteurs de courant électrique), Parmain a connu le 18 juin dernier un épisode de vents violents qui a provoqué la chute d'un arbre situé hors emprise SNCF sur les caténaires de la voie.

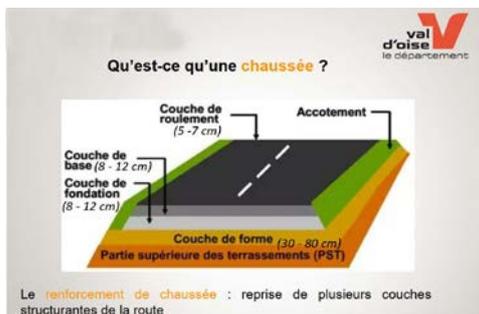
Le train venant de Valmondois a été immobilisé pendant plusieurs heures le temps que les équipes spécialisées de SNCF Réseau se rendent disponibles (les pompiers ne pouvant intervenir dans un tel cas). Les usagers, évacués par la voie, ont poursuivi leur voyage à pied.

Lié à un évènement climatique exceptionnel ou non, la responsabilité du propriétaire de l'arbre peut être engagée puisqu'il doit s'assurer que celui-ci ne constitue pas un danger.

LA RESPONSABILITÉ DES RIVERAINS

Il appartient aux riverains d'une voie ferrée de respecter la servitude prévue par le Code des transports qui impose de ne pas planter ou de laisser croître des haies à moins de 2 mètres des parcelles SNCF et d'entretenir les arbres de sa propriété plantés au-delà de cette limite. Les riverains doivent prendre les mesures nécessaires si leurs arbres sont trop proches de la voie ou d'une caténaire, si un ou des arbres risquent de tomber sur la voie ou la caténaire ou encore si les branches des arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

Antoine Santero,
 Adjoint chargé de l'environnement



TRAVAUX EFFECTUÉS :

Voie piétons / cycles reliant Parmain (rue du Val d'Oise) à la gare de Valmondois :

- Travaux effectués par le Département du 17 juillet au 7 septembre.
- Montant : 300 000 €.

Poste de relevage situé sur la chaussée de la rue du Maréchal Foch, il permet lors de fort orage d'évacuer les eaux de pluie.

- Les travaux ont duré 5 semaines, pour se terminer le 6 octobre 2023
- Montant : 112 000 €.

TRAVAUX EN COURS :

Réfection de la chaussée RD64 et RD4 (rue Guichard et rue du Maréchal Foch) par le Département pour une durée de 15 jours.

Nous pouvons noter que les dépenses du Département pour cette réfection de chaussée s'élèvent au total à la somme de 350 000 €.

Ces travaux sont indispensables à la pérennité de la chaussée et la sécurité des usagers, le nouvel enrobé sera plus compact et aura pour conséquence de diminuer le bruit assurant un confort pour les riverains.

*Valérie Michel
Adjointe chargée des travaux urbains, voirie*

ENFANCE - SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE

Cette année 530 enfants ont mis leur cartable sur le dos pour une rentrée scolaire sous le soleil.

La moyenne de classe est relativement stable : 25 enfants.

Cet été 3 nouveaux tableaux numériques ont été installés, deux à l'école élémentaire Maurice Genevoix et un à l'école Louise de Bettignies. Petit à petit l'ensemble du matériel informatique des classes de la commune sera renouvelé.

Le jour de la rentrée, monsieur le maire a fait le tour des écoles et rencontré des parents, des enseignants et des enfants, et constaté une atmosphère sereine...en souhaitant bon courage et belle année scolaire à tous !





DEUX ÉCOLES REBAPTISÉES

Monsieur le maire a fait part de son souhait de personnaliser le nom de deux écoles de notre commune auxquelles on faisait jusque-là référence par une dénomination géographique : école du Centre, école de Jouy-le-Comte.

Les possibilités étaient nombreuses... nous avons donc opté pour une liste de 8 noms (parité respectée !) soumise d'abord aux enfants des écoles. Toutes les personnes de la liste étaient de la même époque et certains avaient participé à l'un ou/et l'autre des conflits mondiaux.

Nous voulions qu'il y ait un lien entre Maurice Genevoix (1890-1980) poète et écrivain, combattant de la Première Guerre mondiale grièvement blessé et les personnes qui allaient donner leur nom aux écoles...situées, qui plus est, rue du Maréchal Foch et rue du Maréchal Joffre.

15 % seulement des écoles en France portent le nom d'une femme... (Louise Michel, Marie Curie et Françoise Dolto étant les noms les plus répandus) mais nous avons laissé les enfants choisir.

Ils ont donc travaillé sur les biographies des personnes proposées, ont fait des exposés et un vote. La commission scolaire de la commune (des élus), les conseils d'école (enseignants et parents d'élèves) ont également échangé leurs avis et tout le monde était d'accord pour suivre le choix des enfants... qui aurait été le leur également ! Leur vote a désigné Marie Marvingt (école de Jouy-le-Comte) et Louise de Bettignies (école du Centre), deux héroïnes injustement oubliées.

Le 13 octobre monsieur le maire a donc fait un discours dans les deux écoles pour officialiser leur nouveau nom et a « révélé » une pancarte relatant la vie de ces deux héroïnes.

Le nom de ces deux femmes va devenir familier aux Parminois... Voici une brève biographie de chacune :



MARIE MARVINGT surnommée « la fiancée du danger ». Au début de la première Guerre mondiale, Marie Marvingt propose ses services comme pilote, étant une femme sa demande est refusée. Elle deviendra quand même, avec l'appui du Maréchal Foch, la première femme à s'engager dans l'aviation militaire en 1915.

Convaincue de l'importance de l'aviation sanitaire elle fera entre les deux guerres des conférences (elle maîtrise 7 langues) sur ce sujet à travers le monde.

Elle s'engagera encore lors du deuxième conflit mondial en tant qu'infirmière de l'air et mettra au point le premier avion ambulance !

Elle est détentrice de 17 records mondiaux (première femme à traverser la Manche en avion, à terminer un tour de France à vélo, à obtenir un brevet de pilote d'hélicoptère) et 34 décorations dont la Légion d'honneur.

Elle termine sa vie dans le dénuement et l'anonymat en banlieue de Nancy en 1963.



LOUISE DE BETTIGNIES est une agente du renseignement français, sous le pseudonyme d'Alice Dubois. Elle dirige un réseau de 80 à 100 personnes qui contribue à sauver la vie d'un millier de soldats britanniques. Elle a des compétences linguistiques, un patriotisme et un courage admirables.

Elle espionne les mouvements des trains, des troupes et du matériel et se rend une fois par mois en Angleterre avec des messages écrits dans un alphabet spécial, sur du papier à cigarettes. Ces messages sont cousus dans l'ourlet d'un sac ou d'un vêtement, mis dans le creux d'un bouton ou un talon de soulier. Elle sera arrêtée et refusant de coopérer, elle sera détenue dans un cachot noir et humide d'où elle ressortira mourante. Sa dépouille est rapatriée à Lille en 1920 lors d'une cérémonie officielle, elle sera décorée de la Légion d'honneur et de la Croix de Guerre.

*Sylvie Labussière
Adjointe aux affaires scolaires*



COLLÈGE

UNE JOURNÉE SPORTIVE

Le jeudi 15 juin les élèves de CM2 de la ville ont rencontré leurs futurs condisciples de 6ème dans le cadre d'une journée sportive, afin de faciliter leur arrivée en septembre au collège. Dans des équipes mélangeant les deux niveaux, ils ont eu le droit à une initiation aux activités de l'AS du collège (ultimate, foot, step) mais aussi à des jeux mathématiques et un temps d'échange sur l'année de sixième, le tout sous un soleil radieux ! Les boissons et le goûter offerts par la ville ont eu un très gros succès !

Merci à Xavier Moy, Sylviane Saumier, Sylvie Labussière et Philippe Touzalin pour avoir permis cette journée, à François Kisling pour les photos et rendez-vous en juin prochain pour renouveler l'expérience, cette fois sur deux jours pour toucher tous les élèves du secteur !

*Sébastien Guériteau
Enseignant*



JOURNÉE DE COHÉSION



Vendredi 15 septembre, tous les élèves de troisième du collège ont participé à la journée Cohésion.

C'est désormais une habitude : pour marquer leur rentrée, ils passent une journée autour du « vivre-ensemble » pour apprendre à se connaître et ainsi désamorcer les éventuels conflits que la méconnaissance de l'autre pourrait engendrer, créant un esprit de groupe favorisant les apprentissages.

Dans la joie et la bonne humeur, sous le soleil, ils ont participé à différentes activités, sportives et ludiques pour lesquelles l'esprit d'équipe était systématiquement nécessaire et valorisé. La journée a été ponctuée par un grand pique-nique collectif puis un goûter.

*Solange Faucomprez,
Enseignante*

ACCUEILS DE LOISIRS



LES VACANCES D'ÉTÉ À « LA MAISON À RÊVER »



Nous avons passé des vacances très agréables à « La maison à rêver » sur le thème des Jeux Olympiques.

Nous avons proposé des ateliers et des sorties : piscine, mini-golf, S h e r w o o d Parc, des "Bibli-olympiades" à la bibliothèque de Parmain avec l'intervention de Lydia et de grands jeux « sportifs ».

Avec l'aide des enfants, nous avons décoré le grillage extérieur de la maison à rêver (face au parking) pour montrer aux passants et aux familles les réalisations de nos plus petits.

À la fin du mois, une grande journée olympique a été organisée.

LES VACANCES D'ÉTÉ À MAURICE GENEVOIX

Les enfants élémentaires ont eu l'occasion de profiter des extérieurs.

Nous poursuivons nos partenariats avec l'IME de L'Isle-Adam et la maison de retraite « Quai des Brumes ». Ce projet à long terme permet aux enfants volontaires d'expérimenter le partage, la tolérance et l'inclusion.

Tous les mercredis, les enfants peuvent aller à la bibliothèque de la ville.

Le projet de l'année sera essentiellement porté sur les Jeux olympiques de 2024.

Les enfants pourront découvrir de nouveaux jeux sportifs et collectifs, des animations avec des intervenants : handisports, hip-hop, gymnastique, des activités manuelles et des manifestations de la ville.

Les enfants regroupés en équipes se sont rencontrés lors de différentes épreuves sportives.

Une remise de médaille pour chacun et un grand goûter tous ensemble à clôturer cette journée.

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE 2023/2024 À L'ÉCOLE MAURICE GENEVOIX (MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES)



Pendant la pose méridienne, les ateliers suivants seront proposés aux enfants : tournois sportifs, chasses aux trésors, jeux collectifs, concours de danse, animation par la bibliothécaire (lecture, écoute) ...



Les projets débutés (poulailler et bacs de compost) sont bien évidemment reconduits cette année. Les enfants s'investissent pleinement dans ces projets avec le soutien des animateurs, ATSEM et personnels de restauration qui mettent de côté les déchets permettant aux enfants de nourrir Tic, Tac, Toc, Poupoule et Cristal junior.

LES MERCREDIS 2023/2024 À « LA MAISON À RÊVER »

Cette année nous avons décidé en équipe de faire voyager les enfants à travers des contes, des films, des histoires et même de visiter le monde des jeux vidéo sous la forme d'activités manuelles, de petits jeux ou encore en réalisant des décorations géantes dans les locaux afin de permettre aux enfants de s'approprier à leur manière les lieux.



Léa Ponchant, directrice de l'Accueil de loisirs (maternelle)
Christelle Peruggia, directrice de l'Accueil de loisirs (élémentaire)

CLUB ADOS



JUILLET 2023, PARMAIN FÊTE SES JEUX



Un petit retour sur une première expérience effectuée sur la commune qui s'est révélée être très positive.



L'équipe d'animation Camille, Thibault et Xavier (sans oublier l'aide de Kénaël) a accueilli les jeunes de Parmain et des environs sur le stade Jacques Hunaut (ou salle Jean Sarment suivant le temps) pour leur proposer des activités sportives (football, tennis ballon, hockey, badminton, pétanque, cornhole, molky, tir à l'arc, tir au panier de basket, ping-pong et jeux en bois) ou des activités manuelles (perles, bonhomme en macramé, coloriages, tableaux Picasso, pots de fleurs décorés, maquillage, peinture, ...) tous les jours de 10h00 à 18h00.

De plus en partenariat avec des associations de Parmain et de Chambly, les enfants ont pu bénéficier d'initiation à diverses activités : la boxe (club Muy thai boxing de Parmain), l'art du graff (association Rencontres Urbaines de Parmain), la zumba (Zumba family de Parmain), une démonstration d'un accident entre une voiture et une trottinette (Protection civile de Parmain) et des ateliers Hip-Hop, breakdance et percussions (association Diapason de Chambly).



En tout, ce sont presque 80 jeunes qui ont foulé le terrain quotidiennement, sous le soleil la plupart du temps.

Pour conclure ce beau mois de juillet, un barbecue convivial a réuni une quarantaine de participants autour d'un quizz musical mêlant rires et bonne humeur.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 11 mai a eu lieu une sortie au Pressoir d'Or dans l'Eure, ferme typique du Vexin Normand.

Nous avons visité le verger de près de 40 hectares et le corps de ferme typique du Vexin Normand des XVIIème et XVIIIème siècles, les bâtiments à colombages sont répartis sur trois hectares.

Un circuit a été organisé en petit train ainsi qu'une visite des caves où sont entreposées 8 cuves de 12 000 litres chacune. Nos aînés ont dégusté les différents cidres qui nous ont été offerts et ont visité la boutique pour acheter divers produits de cette exploitation.

L'après-midi s'est terminée par un goûter avec viennoiseries et jus de fruit.



Mardi 20 juin a eu lieu la visite du château de Pierrefonds, construit en 1392 sous l'impulsion de Louis d'Orléans et restauré au 19e siècle par l'architecte Viollet-le-Duc.

Cette sortie a été particulièrement appréciée par nos aînés qui ont découvert un trésor d'architecture, la chapelle, la cour, la chambre de l'empereur Napoléon III même si parfois ils ont dû se faufiler dans de nombreux escaliers très étroits.

Le château de Pierrefonds abrite une collection originale d'ornements d'architecture créés par Honoré Monduit, offerte par ses descendants, elle est l'un des trésors du monument.

Samedi 24 juin monsieur le maire, Loïc Taillanter, ainsi que Madame Renée Bou-Anich ont reçu de madame Sylvie Turquet, présidente du Lions Club de L'Isle Adam/Parmain, un généreux don qui a permis la sortie du 12 juillet. Lors de cette journée, 85 participants ont pu prendre un grand bol d'air marin.



Arrivés à Honfleur après 2h30 de voyage, embarquement à 11h30 sur l'Aventura pour une mini croisière d'une heure trente jusqu'à l'estuaire en passant sous l'impressionnant pont de Normandie. En raison d'un fort vent d'ouest, beaucoup de remous à la grande joie des enfants éblouissants par les embruns.



Retour sur la terre ferme, direction la plage du Butin pour un grand pique-nique qui s'est prolongé jusqu'à 16h30. À la demande générale : dernier petit tour au centre-ville de Honfleur.

Départ à 17h30 direction la maison avec une arrivée à 20h30.

Semaine bleue du 3 au 7 octobre.

Au programme : animation florale (animée par Karibbean Events), comment prendre soin de son dos, l'équilibre alimentaire, la lecture des étiquettes, les troubles du sommeil.

Un thé dansant a clôturé cette semaine.

Tous nos participants ont exprimé leur satisfaction en souhaitant déjà recommencer l'an prochain !

*Renée Bou-Anich,
Conseillère municipale
déléguée Affaires sociales
CCAS - Cimetières*

- **Dimanche 3 décembre** : repas de l'Âge d'Or, suivi d'un spectacle.

- **Jedi 13 et vendredi 14 décembre** : distribution des colis de Noël.

UN NOUVEAU CHEF À LA BRIGADE DE GENDARMERIE



Depuis le 1^{er} août 2023, un nouveau chef de la Brigade Territoriale (BTA) de la Gendarmerie nationale, compétente sur Parmain, Presles, Nerville-la-Forêt et L'Isle-Adam, a pris ses fonctions pour une durée de 3 ans.

Il s'agit du Lieutenant Brice Gérardin, 25 ans, dont c'est le premier poste territorial, à la sortie de l'école des officiers de la Gendarmerie nationale.

Son parcours universitaire a été couronné d'un diplôme Master 2 en Droit ainsi que celui de Sciences politiques, délivré par l'institut d'Aix en Provence.



La prise de commandement officielle a eu lieu le 25 septembre lors d'une réception au Château Conti, en présence des maires de l'intercommunalité, d'élus et des officiers de Gendarmerie du Département.

*Alain Prissette
Adjoint au maire en charge
de la sécurité et de la circulation*

RÉSIDENCE QUAI DES BRUMES



100 ANS DE MME QUERU

Le 14 août, la résidence a mis à l'honneur notre deuxième centenaire de 2023.

Pour l'occasion la résidence a convié sa famille pour un après-midi festif.

Entourée de ses filles, petits-fils et arrière-petits-enfants, ce fut une journée très émouvante.

INFORMATION GESTES DE PREMIERS SECOURS

À l'occasion de la journée mondiale des gestes de premiers secours le 11 septembre, le docteur Philippe Joncour, médecin coordonnateur de la résidence Quai des Brumes, a organisé une information à destination de tout le personnel et des familles.

La session a débuté par le visionnage d'un clip expliquant comment pratiquer un massage cardiaque, et utiliser le défibrillateur (DAE).



Tout le monde a pu ensuite mettre en pratique en s'exerçant sur un mannequin afin de bien assimiler les gestes.

Nous remercions de sa présence Mme Bou-Anich, chargée des affaires sociales à la mairie de Parmain.

VISITE APICULTEUR



Le 13 septembre, la Résidence Quai des Brumes a reçu Pier Linck, apiculteur venu nous présenter son métier, les différents matériels et des abeilles vivantes. La présentation s'est terminée par une dégustation de miel.

Les enfants des Accueils de Loisirs de Parmain étaient présents, ainsi que Mme Bou-Anich, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales, Mme Labussière, adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse et M. Kisling, adjoint chargé de la communication.

*La directrice
Mme Florkowski*



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DES NOUVEAUTÉS À LA BIB

RENTRÉE LITTÉRAIRE :

Qui dit « rentrée » dit « rentrée littéraire » ! Les nouveautés sont arrivées et sont empruntables par nos lecteurs pour une durée de trois semaines.

Il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Amis lecteurs, venez nombreux découvrir ces nouveautés.

ANIMATIONS DU QUATRIÈME TRIMESTRE :

- **Heure du conte** (15h) : les 8, 15, 22 et 29 novembre et les 6, 13 et 20 décembre à partir de 5 ans.

- **Apéro littéraires** (19h) : le 8 décembre.

- **Bébés lecteurs** (11h) : les 18 et 25 novembre et les 2, 9 et 16 décembre, de 0 à 4 ans.

- **Après-midi jeux vidéo** (14h30) : le 9 décembre à partir de 7 ans.

- **Soirée jeux de société** (18h) : le 15 décembre.

- **Ateliers d'écriture** (10h) : e 18 novembre et le 16 décembre.

UN CONTE POLICIER INTERACTIF « LA COUR DES CONTES » À LA BIB

Du 9 novembre au 30 novembre, une nouvelle exposition « La Cour des contes », se tiendra à la bibliothèque pour les enfants à partir de 7 ans.

« *Blanche neige a été tuée...* » Le prince Philippe nous met au parfum illico. Non seulement le drame est épouvantable, mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte. Il faut trouver le coupable ! Ce sont les nains qui vont s'y coller. Les nains ? Des inspecteurs de petite taille, mais de grande sagacité : les enfants sont aux manettes.

Solène Lecuyer
Directrice de la Bibliothèque



LE P'TIT JARDIN D'EDEN – OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE



En face du collège des Coutures, au rez-de-chaussée de la résidence Bukolic/ Les Chevreuils la micro-crèche "Le p'tit jardin d'eden" a récemment ouvert ses portes.

L'agencement de cette structure répond à la fois aux considérations réglementaires pour la sécurité de l'enfant et d'ergonomie pour le travail de l'adulte.

Elle est inspirée de la nature comme un lieu de vie chaleureux propice au bien-être des enfants et des parents, ce qui permet également aux enfants de développer de nouvelles capacités physiques et cognitives.

Pour cette micro-crèche à vocation écologique, ne sont utilisés que des produits biologiques et biodégradables pour l'entretien des locaux, le nettoyage des jeux et jouets.

Un jardin pédagogique de 50m² en cours de réalisation favorisera la conscience écologique, l'amélioration des connaissances alimentaires et la pratique du jardinage.



MANIFESTATIONS CULTURELLES



Du 14 au 28 juin les Rencontres d'Artistes sur le thème de la Nature, de ses mythes et traditions, et du Bestiaire imaginaire, mis en scène autour des œuvres de cinq artistes et des collections d'Histoire & Découvertes, ont permis à nos visiteurs de découvrir les diverses facettes de la création artistique contemporaine.

- **Stéphanie Marseille artiste plasticienne** qui travaille dans la tradition de techniques remontant au 19e siècle, nous a

montré comment elle adapte de manière subtile et poétique l'art ancien du cyanotype à notre vision moderne.

- **Christian Mars photographe**, qui pénètre au cœur du vivant en mode macro-photographique, nous a fait découvrir une nature constituée de multiples petits univers grouillant de bestioles dont se sont inspirées plusieurs générations d'illustrateurs et de conteurs.

- **Alain Lepagnot photographe, et Jérôme Andrade artiste numérique**, y ont revisité les mythes inspirés de l'arbre et des forêts, symboles sacrés chez beaucoup de peuples.

- **Daniel Stier sculpteur**, nous a présenté son bestiaire imaginaire poétique, plein de vie et d'humour.

- **Gérard Lachaux créateur d'Histoire & Découverte** avait mis en scène deux traditions ancestrales de nos terroirs, les métiers de la forêt et la chasse, nous présentant des objets, mannequins, photos, documents et tableaux remarquables datant du dix-neuvième siècle et du début du vingtième.

Il y avait également dans cette exposition un invité surprise... **Arthur Rackham (1867-1939) illustrateur britannique** que petits et grands ont découvert avec surprise et plaisir, par le biais de reproductions de ses œuvres illustratives de contes et de son univers fantastique.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour nos prochaines Rencontres d'Artistes avec le plaisir toujours renouvelé de vous présenter des artistes régionaux, remplis de talent, et de joie de créer... à partager !

Du 16 au 25 septembre, l'Atelier Photo Neslois est revenu à Parmain pour nous présenter sa nouvelle exposition collective sur deux thèmes soigneusement retenus par les photographes de l'atelier :

L'empreinte laissée par les humains sur la nature (anthropocène) et, l'insolite... en milieu naturel. Une belle exposition, originale et créative qui a séduit tous ses visiteurs.

Comme à chaque exposition, le public a été sollicité pour désigner ses photos préférées. Les photos gagnantes sont celles de **Patrick Louet** ⁽¹⁾, **Thomas Cayzergues** ⁽²⁾, **Xavier Mathon** ⁽³⁾ et **Magali Monteiro** ⁽⁴⁾ pour sa série «Expressions françaises».



(1)



(2)



(3)



(4)

Samedi 16 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine cette année, deux spectacles ont été proposés :



À 15h, les jeunes Parminois et ceux qui ont gardé leur cœur d'enfant, ont embarqué pour un voyage en Scandinavie, au Portugal et au Pôle Nord avec les **"Contes du Monde"** et deux talentueuses comédiennes (Compagnies CRÜ et MALAFESTA) qui nous ont subjugués durant 45 minutes par la poésie et l'humour de leur spectacle.



Les Intempor'ailes nous ont proposé, à 18h, une promenade dans le répertoire des plus grands succès populaires de la fin des années 30 à 80. Une sélection issue de 50 ans de la

chanson française et de quelques variétés étrangères, patrimoine vivant qui a donné l'envie de chanter et de danser à quelques spectateurs.

Ce duo formé de Maryse (chanteuse) et Jean-Paul (trompettiste), nous a fait passer un moment délicieux et fait faire un agréable bond en arrière avec Fréhel, Diane Tell, Edith Piaf, Jean Ferrat, Joe Dassin, Sylvie Vartan et beaucoup d'autres, véritables trésors de la chanson française.

Pour chaque chanson, Maryse nous a rappelé l'année de sa création, les auteurs compositeurs et leurs différents interprètes au fil des époques... un vrai spectacle digne des Journées du Patrimoine !

Dimanche 1er octobre, Concert de La Siembre Alegre

Après sa prestation en 2022 lors de notre Salon du Livre, le sympathique et talentueux duo de la Siembre Alegre, en tournée européenne depuis la mi-août, nous a fait le plaisir d'un détour par Parmain pour un voyage musical à travers l'Argentine en nous interprétant des airs de tango et du folklore argentin.



Notre prochain événement culturel :

Du samedi 11 novembre au dimanche 3 décembre, salle Lemaire, nous embarquerons pour un voyage littéraire qui nous ramènera au dix-neuvième siècle, dans le monde de la littérature pour enfants de grands écrivains français. A cette occasion, sera organisé un concours d'orthographe pour petits et grands... guettez bien sur nos réseaux de communication et à la bibliothèque Lachesnaye les informations et bulletins d'inscription.

Des artistes nous accompagneront également pour un voyage au pays des contes... dans un style plus contemporain et des enfants de nos écoles et des Accueil de Loisirs seront aussi de la partie, en tant que petits artistes en herbe...

*Martine Desry
Adjointe aux Affaires Culturelles*

LES MÉDIÉVALES DE PARMAIN EN IMAGES

Merci à tous ceux qui ont, une fois encore, rendu possible cet événement : monsieur le maire en premier lieu, mais également les bénévoles et les agents de notre collectivité.

Amélie Santero, Conseillère municipale







FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum est une vitrine pour les différentes associations parminoises afin de favoriser le développement des activités.

C'est avec joie que nous avons constaté, après des périodes difficiles, une reprise du nombre de licenciés / d'adhérents dans les clubs de sport et dans les associations parminoises. L'ardeur et la passion déployées par les associations ont contribué largement à ce résultat et méritent un unanime respect.

Petites ou grandes, sportives ou culturelles, de loisir ou caritatives, les associations, chacune à leur manière, chacune selon ses modes de fonctionnement, donnent vie à notre commune.

Le modèle associatif, par la dynamique bénévole, est plus que jamais essentiel, créateur de lien intergénérationnel et enrichissement collectif.

Vous n'avez pas choisi votre activité... la liste des associations parminoises est disponible sur le site de la ville : [Culture sports et loisirs / annuaire des associations]

RAPPEL :

Le Pass-Associations est renouvelé

Le Pass-Associations, mis en place par la mairie il y a 2 ans, est une aide financière destinée à prendre en charge une partie des frais liés à la pratique d'une activité annuelle de loisir.

Il peut s'agir d'une inscription à une activité sportive, culturelle, artistique, scientifique et multimédia.

Cette aide financière de 40 € est réservée aux jeunes parminoises entrant en 6^{ème} et 5^{ème} s'inscrivant à une activité de loisir parminoise pendant un an.

Cette aide vise à :

- Aider financièrement les familles des jeunes entrant au collège.
- Dynamiser les inscriptions auprès des associations parminoises.

Philippe Touzalin, adjoint au maire chargé des Sports - Équipements sportifs - Tissu associatif

AUX PORTES DE LA BOURGOGNE

Ma compagne étant originaire de Bourgogne, j'ai découvert cette belle région avec toutes ses spécialités gastronomiques et la richesse de son vignoble. Nous aimons faire découvrir à nos amis cette région touristique riche de son patrimoine et réputée pour sa gastronomie avec son incontournable vignoble représenté par les célèbres « Climats de Bourgogne ». Un coup de cœur qui nous a amenés à prendre contact avec la municipalité. Nous avons présenté notre projet qui a reçu un très bon accueil et beaucoup de soutien de l'équipe municipale.

Nous sommes fiers de pouvoir présenter les spécialités historiques bourguignonnes telles que la mythique moutarde de Dijon, le pain d'épices de Dijon, le célèbre Cassis et les Crémants de Bourgogne à l'origine du fameux Kir Royal ! et bien sûr les grands crus de Bourgogne de la Côte des Nuits et de Beaune en passant par les coteaux d'Auxerre et de Chablis.

COMMERCE ET ARTISANAT

Dans notre boutique « Aux portes de la Bourgogne » vous trouverez un espace convivial, des conseils pour ravir vos papilles et surprendre vos convives.

Service de livraison entre 18h et 20h sur le secteur de Parmain et villes limitrophes.

Fabrice et Christelle

4 rue Guichard
95620 PARMAIN
boutique.bourgogne@gmx.fr
06 14 42 63 66

Jours et heures d'ouverture :

Du mardi au samedi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h30
Dimanche de 9h30 à 13h30



ACAP

La quinzaine commerciale organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Parmain s'est déroulée du 17 juin au 1er juillet.

A cette occasion, 3 000 € en bons d'achat sous forme de tickets à gratter de 5 € à 50 € étaient proposés au Parminoise à valoir chez les commerçants et artisans de la ville.

Une quinzaine bien appréciée à la veille des vacances.

Le bureau de l'ACAP



 <p>L'ATELIER DE JOCELYNE MAILLARD</p> <p>SCULPTURE, MODELAGE 06.63.02.96.00</p>	 <p>L'ATELIER DE GERARD BESSET</p> <p>PEINTRE PLASTICIEN 06.07.45.33.93</p>	 <p>L'ATELIER DE VINCENT COUPPEY</p> <p>ARTISTE PEINTRE 06.10.30.83.18</p>	 <p>ALIMENTATION GENERALE RUE GUICHARD 09.84.29.91.83</p>	 <p>ATYPIK CREATION ARTISAN TAPISSIER, DECO, ARTISANAT D'ART RUE GUICHARD 06.20.22.24.84</p>
 <p>AUTO ECOLE</p> <p>RUE GUICHARD 01.34.08.85.80</p>	 <p>RUE GUICHARD 06.14.42.63.66</p>	 <p>COIFFURE HOMME</p> <p>RUE GUICHARD 01.34.08.86.46</p>	 <p>CHEZ LARRY PIZZAS, POULETS RÔTIS A EMPORTER C.C. LES ARCADES 06.08.76.31.61</p>	 <p>CARREFOUR CONTACT C.C. LES ARCADES 01.78.86.12.79</p>
 <p>CHAUD'TIME BURGERS A EMPORTER PLACE DE LA MAIRIE 01.34.08.86.46</p>	 <p>EBENISTE YACINE CHEGRANI 06.25.89.80.95</p>	 <p>DÉCLIC & CYCLO</p> <p>VENTE, LOCATION, ENTRETIEN DE VELOS C.C. LES ARCADES 09.83.99.36.88</p>	 <p>DELAVEAUX CHOCOLATIER, CONFISEUR C.C. LES ARCADES 09.81.42.78.91</p>	 <p>DU PAIN ET DU BONHEUR C.C. LES ARCADES</p>
 <p>CREATIONS TEXTILES ESTAMPEES 06.89.16.33.14</p>	<h2>COMMERCES ET ATELIERS ARTISANAUX DE PARMAIN</h2>			 <p>LES FLEURS D'ISABELLE FACE A LA GARE 06.27.48.28.53</p>
 <p>FLO KRÉASYON</p> <p>PRET A PORTER, ACCESSOIRES 06.78.05.44.65</p>	 <p>HAIR PREMIUM COIFFEUR VISAGISTE</p> <p>C.C. LES ARCADES 01.34.73.07.05</p>	 <p>L'tale'O Créo</p> <p>Création Bijoux fantaisie 06.44.10.90.81</p>	 <p>GRILL ISTANBUL KEBAB, VENTE A EMPORTER RUE GUICHARD 01.34.73.29.58</p>	 <p>LE LUTETIA BAR TABAC JEUX</p> <p>RUE GUICHARD 01.34.08.00.33</p>
 <p>MA BULLE DE BIEN-ÊTRE</p> <p>REFLEXOLOGIE, MESSAGES 06.23.02.11.32</p>	 <p>MORANBONG RESTAURANT COREEN RUE GUICHARD 01.75.46.07.77</p>	 <p>O'4 PATTES</p> <p>C.C. LES ARCADES 07.69.13.15.81</p>	 <p>ÉPICERIE EXOTIQUE RUE GUICHARD 06.12.53.23.44</p>	 <p>LES OPTICIENS de PARMAIN</p> <p>C.C. LES ARCADES 01.34.73.04.58</p>
 <p>PHARMACIE BARDET RUE GUICHARD 01.34.73.02.12</p>	 <p>PHARMACIE RABY C.C. LES ARCADES 01.34.73.01.90</p>	 <p>PRESSING DES ARCADES</p> <p>C.C. LES ARCADES 09.70.94.86.98</p>	 <p>STAMPIN'UP</p> <p>LOISIRS CREATIFS, SCRAPBOOKING 06.14.22.74.31</p>	 <p>SUNOSTREA</p> <p>VENTE HUITRES FINE DE CLAIR MARCHÉ DE PARMAIN 07.78.87.35.77</p>
 <p>PLATS ASIATIQUES, VENTE A EMPORTER C.C. LES ARCADES 01.34.73.22.99</p>	 <p>TABAC, PRESSE C.C. LES ARCADES 07.81.83.98.45</p>	 <p>MAISON FÉE</p> <p>TAPISSIER AMEUBLEMENT 06.11.07.07.15</p>	 <p>VENTE DE PIZZAS A EMPORTER PLACE DE LA MAIRIE 06.58.91.91.58</p>	 <p>ZEN EVASION INSTITUT DE BEAUTE C.C. LES ARCADES 01.34.73.37.61</p>

Philippe Desry,
Conseiller municipal
délégué Développement économique
Commerce - Artisanat



KUSTOM FESTIVAL & TATTOO

Le Kustom Festival & Tattoo soutenu par la ville s'est déroulé sous un soleil de plomb les 16 et 17 septembre.

Le rockabilly, les belles voitures, les barbiers, les tatoueurs, les rutilantes Harley et autres bolides, les stands vintage, la restauration et les concerts de country, attirent une foule de plus en plus nombreuse au fil des années.

Bravo aux organisateurs et remerciements à nos services techniques qui ont œuvré sans compter avant, pendant et après cette belle manifestation qui, sans leur total dévouement, n'aurait pas eu le même succès.

*Philippe Desry,
Conseiller municipal
délégué Développement économique
Commerce - Artisanat*



MUAY THAÏ BOXING PARMAIN



Le Muay Thaï Boxing Parmain (Kun Lam Boxing) vous accueille dans une ambiance familiale encadré par des entraîneurs diplômés d'État.

Si vous souhaitez vous remettre en forme, perdre du poids, ou apprendre les sports de contact, tout en prenant du plaisir, venez essayer notre discipline, où le dépassement de soi est de rigueur.

Horaires :

Lundi 17h-18h cours éducatif (6/10ans)

18h-20h cours ado/adulte

Jeudi 18h-20h cours ado/adulte

Samedi 17h-19h cours ado/adulte

Lieu : gymnase Alain Colas, rue des Coutures

Pour tout renseignement, Alexis Patin : 06 48 36 15 87

LA LECHE LEAGUE



LA LECHE LEAGUE

Vous attendez un bébé ? Vous êtes une jeune maman ? Vous souhaitez échanger avec d'autres parents sur les besoins de votre enfant allaité, parler « travail et allaitement », diversification, sommeil des bébés ?

La Leche League vous invite à des réunions d'information et de soutien sur l'allaitement.

Tous les parents et futurs parents intéressés par la relation mère/enfant à travers l'allaitement sont invités aux réunions.

La Leche League Internationale est présente dans 70 pays. Elle est reconnue comme autorité internationale en matière d'allaitement (statut de conseiller auprès des Nations Unies notamment) et comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) auprès de l'OMS et de l'UNICEF.

Prochaines dates de réunion, toujours le samedi de 10h à 11h30 : les 18 novembre (en distanciel), et 9 décembre (à Parmain).

Pour s'inscrire aux réunions :

Sophie : sophie_bourriaud@hotmail.com

Caroline : c_ubeaud@yahoo.fr

Vous pouvez aussi nous contacter en dehors des réunions et consulter notre site internet : www.llfFrance.org, ou appeler le répondeur de LLL France 01 39 584 584 pour obtenir les coordonnées des animatrices de permanence (questions urgentes)

AREJ

Le 2 septembre, comme chaque année, l'association était présente au Forum des Associations de Parmain. L'occasion de faire connaître notre association et nos réalisations auprès des nouveaux parminoises et même des anciens !!!



Pour les Journées Européennes du Patrimoine, de nombreux visiteurs sont venus voir ou revoir l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte.

Renseignements au : 01 34 73 09 39 ou 06 09 81 81 50.
L'église sera ouverte à la visite les 3 décembre, 7 janvier et 4 février de 14h à 17h .

Vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association. Notre site Internet : <http://arej.fr> est régulièrement mis à jour.



Du 29 septembre au 8 octobre, c'était notre rendez-vous annuel à la salle Louis Lemaire pour notre exposition. Cette année, sur le thème « Mouvements », les artistes ont entouré notre invité d'honneur, Nello Sdrubolini.

Nous y reviendrons dans le prochain bulletin municipal.



Le dimanche 26 novembre à 16h, concert d'ESPRIT GOSPEL qui tous les deux ans vient enchanter nos oreilles avec un répertoire toujours renouvelé. Réservations ouvertes auprès de l'association : 12 € en pré-réservation, 15 € sur place, gratuit pour les moins de 15 ans.

Contact : Dominique Mourget, AREJ, 24 rue du Moulin 95620 Parmain

Tél : 01 34 73 09 39 - 06 09 81 81 50 arej2@wanadoo.fr

CHŒURS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON



CHANT CHORAL AVEC LES CHŒURS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON

Vous vous êtes peut-être déjà demandé si vous étiez Basse, Alto, Ténor ou Soprano (B.A.T.S) ? C'est normal ! Vous utilisez votre voix tous les jours sans y penser, sans vous arrêter sur ce magnifique miracle qu'est cette prolongation de vos cordes vocales !

Votre voix pour parler ! Votre voix pour crier ! Votre voix pour murmurer ! Votre voix pour chanter ! Bref votre voix pour émouvoir !! Votre voix c'est votre signature sonore.

Elle peut être aigue (soprano chez les femmes et ténor chez les hommes) ou elle peut être basse (alto chez les femmes et basse chez les hommes) ; elle peut aussi se situer un peu entre les deux (mezzo chez les femmes et baryton chez les hommes). Tout ça, on le découvre ensemble chaque semaine en chantant et en accordant toutes nos différences vocales autour d'une même harmonie.

Vous pensez que c'est difficile ? Vous pensez que vous chantez faux ? Notre chef de chœur vous aide à déchiffrer les notes et les choristes les plus aguerris entourent les plus hésitants pour avancer pas à pas, note après note. Et petit à petit la confiance retrouvée fait le reste ; on chante VRAI !! Le résultat parfois nous étonne et souvent nous ravit, il n'y a qu'à voir nos échanges de regard après un chant abouti.



Concert à l'église de Jouy-le-Comte le 15 avril dernier

Le répertoire des Chœurs de la Vallée du Sausseron est très varié : musique renaissance, sacrée, baroque, romantique, gospel, chants traditionnels de tous pays, jazz ...

Le chœur c'est aussi des moments de détente ensemble à l'occasion de nos quelques rassemblements festifs qui concourent à tisser des liens ; ces liens qui nous unissent et qui font la différence à l'occasion de nos concerts.

Parce qu'un chœur en harmonie, c'est un chœur qui BATS (Basse-Alto-Ténor-Soprano)

Nos répétitions ont lieu tous les mercredis de 20h30 à 22h30, en alternance à Parmain et à Méry-sur-Oise.

Contact

chorale.sausseron@gmail.com ou 06.61.99.17.71

CPCLC



Voilà une nouvelle année qui se construit à vive allure. Déjà beaucoup d'adhérents anciens et nouveaux qui se côtoient. Nos activités traditionnelles, nos nouvelles activités...tout semble bien s'organiser.

Si l'année 2022-2023 se termine correctement au niveau des finances après trois années très difficiles, nous espérons sur l'exercice actuel avoir, de nouveau, un nombre conséquent d'adhérents afin de stabiliser nos entrées financières. Malheureusement, les finances, même pour une association restent la partie la plus difficile à gérer.

Le spectacle de fin d'année le 24 juin 2023 a été apprécié. Nos intervenants avaient beaucoup travaillé avec leurs élèves et, nous avons eu le plaisir d'avoir un public nombreux, bien au-delà de nos espérances.

Vous avez la possibilité de vous inscrire tout au long de l'année (lorsqu'il reste des places disponibles) pour cela il vous suffit de nous contacter par téléphone ou de venir nous voir rue des Coutures.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous quitterai lors de notre Assemblée Générale du vendredi 8 décembre 2023 puisque j'ai décidé de mettre un terme à cette longue et passionnante aventure. Place aux jeunes !!!



OCTOBRE ROSE - DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Le mois d'Octobre Rose à Parmain. Plusieurs animations étaient prévues samedi 21 octobre au CPCLC : Zumba Master Class, Yoseikan Budo (self défense), Danse Jazz, Yoga, sans oublier le stand d'information et de sensibilisation, animé par La Ligue Val-d'Oise contre le Cancer.



Environ 150 personnes étaient présentes, un vrai succès pour une première. L'entrée fixée à 10 € a permis de récolter 1 250 € qui seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer. Un grand MERCI à tous les participants ...

Sylvie Aubert
Présidente du CPCLC

NOUVELLES ASSOCIATIONS

BUCKS FOOTBALL

Président : Claude Hartfelder
53 rue Raymond Poincaré
Objet : « Pratique du football américain et du flag. »

LA SIEMPRE ALEGRE

Présidente : Dana Feinsohn
25 rue du Val d'Oise
Objet : « Promouvoir et diffuser la musique, la danse, l'art et la culture sud-américaine en Europe par le biais de spectacles, d'expositions, d'ateliers et d'actions diverses. »

AV RACING SPORT

Président : Jean-Baptiste Villeneuve
30 rue Albert 1^{er}
Objet : « L'objectif d'AV Racing Sport est d'obtenir un soutien financier et/ou matériel pour permettre à de jeunes sportifs (à partir de 8 ans) de faciliter leur accès à la formation et à la compétition de haut niveau. »



LES ACTUALITÉS DU SYNDICAT TRI-OR

Depuis septembre 2023

Le Syndicat Tri-Or accepte dorénavant vos anciens appareils électriques et électroniques (DEEE) dans le cadre de la collecte des encombrants à domicile.

Le fonctionnement reste exactement le même. La prise de rendez-vous se fait toujours par le formulaire Internet ou le Numéro Vert gratuit (0800 089 095).

Le prestataire vient à votre domicile collecter les encombrants que vous aurez préalablement listés et sortis devant chez vous.

Pour rappel, lorsque vous achetez un électroménager neuf, le vendeur a l'obligation de vous reprendre l'ancien. Des bacs de collecte des petits appareils sont aussi à votre disposition dans la plupart des grandes surfaces.



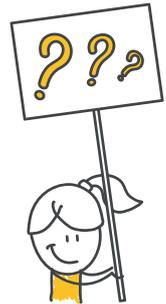
Courant 2024

Dès 2024, nous devons tous avoir la possibilité de trier nos biodéchets.

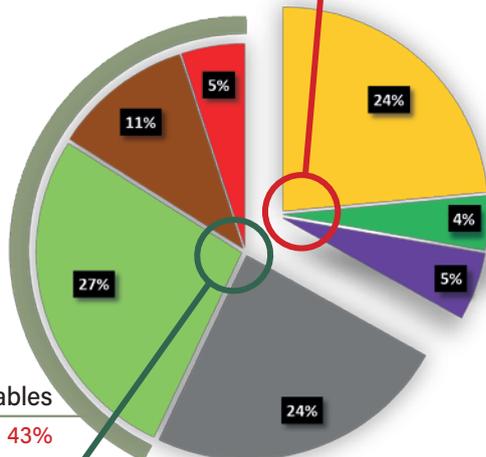
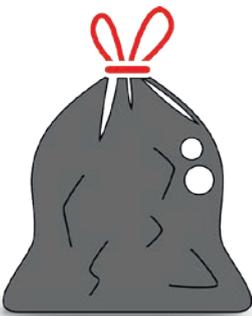
Les biodéchets regroupent les déchets de jardin et les déchets alimentaires (épluchures, restes, aliments non consommables, fruits abîmés...). Courant 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier ces déchets biodégradables. **Pour information, ce tri ne sera toutefois pas obligatoire pour les particuliers.** La mise en place de ce tri nécessite une réflexion approfondie. C'est pourquoi le Syndicat a engagé une étude sur les différentes solutions existantes pour y parvenir. L'enjeu est d'adopter les moyens les plus pratiques sur notre territoire composé de zones urbaines et rurales, **tout en maîtrisant les coûts afin de ne pas alourdir la charge pour les contribuables.** Compostage individuel et partagé ? Points d'apport volontaire avec une nouvelle collecte ? Nous vous informerons prochainement sur les solutions retenues permettant à chacune et chacun de trier ses biodéchets.

QUE TROUVE-T-ON DANS VOS ORDURES MÉNAGÈRES ?

Une analyse du contenu des bacs et des sacs d'ordures ménagères a été menée en avril 2023. Des prélèvements ont été réalisés et étudiés sur les collectes de 5 communes afin d'avoir un échantillon représentatif de notre territoire.



Plus du tiers du contenu des ordures ménagères n'aurait pas dû s'y trouver :
 24% auraient dû être triés avec les emballages, papiers et cartons
 4% auraient dû rejoindre les emballages en verre
 5% auraient dû être apportés en déchetterie ou dans les points de collecte dédiés (ex : textiles)



- Emballages, papiers, cartons **67 kg/an/hab.**
- Emballages en verre **12 kg/an/hab.**
- Déchetterie ou encombrants **15 kg/an/hab.**
- Sacs poubelles, déchets d'hygiène... **69 kg/an/hab.**
- Déchets de jardin **76 kg/an/hab.**
- Déch. alimentaires non consommables⁽¹⁾ **47 kg/an/hab.**
- Déchets alimentaires gaspillés⁽²⁾ **15 kg/an/hab.**

(1) Os, coquilles, noyaux, épluchures, marc de café, sachets de thé...
 (2) Aliments encore emballés ou débballés non consommés.

Les 2/3 restants étaient composés de :
 24% de «réelles» ordures ménagères (sacs poubelle, couches, mouchoirs, litière...)
 27% de déchets de jardin
 11% de déchets alimentaires non consommables (épluchures, aliments gâtés...)
 5% d'aliments gaspillés

Rejoignez-nous sur Instagram !

SYNDICAT.TRIOR

En conclusion, on peut trier encore mieux... Grâce à vous !





NAISSANCES

Le 29 mars 2023 Ewen Chacon
Le 28 mai 2023 Monica Singh
Le 12 juin 2023 Clément Galard
Le 6 juillet 2023 Aline Stigliani
Le 7 juillet 2023 Céline Trindade Fagundes
Le 13 juillet 2023 Dua Younus
Le 14 juillet 2023 Ethan Brunner
Le 21 juillet 2023 Noam Bonnet
Le 29 juillet 2023 Elliot Deyme
Le 12 août 2023 Nino Boulo
Le 17 août 2023 Timéo Vasseur

Le 19 août 2023 Albane Vannier
Le 1er septembre 2023 Lilian Vergnaud-Rousseau
Le 3 septembre 2023 Isaiah Jean-François
Le 4 septembre 2023 Noah Lebourgeois
Le 6 septembre 2023 Lino Letreuille
Le 8 septembre 2023 Charlie Devaux
Le 10 octobre 2023 Giulia Monteiro
Le 10 octobre 2023 Prune Rondreux
Le 10 octobre 2023 Mathis Lux Pietyra
Le 15 octobre 2023 Lilly Brits
Le 18 octobre 2023 Naïl Archimède



MARIAGES

Le 2 septembre 2023 Mathilde Riviere et Cyprien Thos
Le 2 septembre 2023 Enzo Montecalvo et Emeline Collin
Le 30 septembre 2023 Bruno Moutté et Nadège Lehot

Le 7 octobre 2023 Alexandre Génin et Lorelei Saumier
Le 13 octobre 2023 Jean-Jacques Cadet et Stéphanie Picard
Le 17 octobre 2023 Imad Saadi et Maroua Benamara



DÉCÈS

Le 19 juin 2023 Nicole Peyrissaguet
Le 25 juin 2023 Micheline Dumont veuve Patrouiller
Le 11 juillet 2023 Roland Romain
Le 2 juillet 2023 Solange Fleith épouse Houssin
Le 13 juillet 2023 Pierre Tranchand
Le 27 juillet 2023 Gilles Mélet
Le 11 août 2023 Jean-François Nicol

Le 12 août 2023 Emile Lacoste
Le 12 août 2023 Sylvie Bomben épouse Leconte
Le 19 août 2023 Yves Ruaud
Le 16 septembre 2023 Lucien Dedrie
Le 22 septembre 2023 Madeleine Brouillet
Le 8 octobre 2023 Nadège Blatier épouse Delalleau
Le 10 octobre 2023 Alain Vandaneigen
Le 18 octobre 2023 Renée Descamps épouse Blin

Groupe d'élus(es) de l'opposition Parmain/Jouy-le-Comte l'expérience à vos côtés

A mi-mandat, quels constats pouvons-nous tirer de la gestion de l'équipe du candidat Taillanter.

Nous avons fait l'exercice et la feuille est restée quasi blanche.

Rappelez-vous les belles promesses de campagne, les propos si anxiogènes sur la gestion de la ville, des projets hauts en couleur, etc...

Au lieu de cela, nous constatons que « l'endettement de la commune n'était pas si écrasant » puisque la commune s'est endettée, les impôts ont augmenté, la circulation est malheureusement identique faute d'avoir le bon diagnostic, un budget voté (sans nous) pour les frais de représentation de M. le Maire... bref, à mi-mandat, un investissement bien faible mais une communication bien augmentée.

Notons toutefois que l'objectif « d'une ville préservée et une urbanisation maîtrisée » est remplie, même davantage encore puisque aucun logement social n'est sorti de terre, pire encore la commune est carencée depuis le 1er janvier et depuis l'été l'urbanisme de la commune est soumis au Règlement National d'Urbanisme (RNU). La concertation n'a eu que le nom : des réserves foncières (OAP) incompréhensibles, une possibilité d'expropriation toujours active à travers la convention signée avec l'établissement foncier, une incapacité à conclure les dossiers déjà initiés, des cessions et des acquisitions très discutables, l'absence de prise en compte des revendications des Parminois, à savoir circulation et stationnement.

Espérons que l'autre moitié du mandat sera bénéfique pour Parmain.

Nous vous informons que notre groupe d'opposition au sein du conseil municipal voit l'entrée de Monsieur Didier PONNET en lieu et place de Monsieur Mario STERI.

Nous le remercions pour son implication et lui souhaitons bon vent pour ce changement de vie.

Nous vous informerons tout au long du processus sur notre page Facebook <https://m.facebook.com/oppositionparmain/>

Parmain plus Vous

Chers Parminois, Chères Parminoises ;

En cette rentrée souvent bien difficile financièrement nous continuons d'être vigilants quant aux décisions budgétaires prises qui pourraient, d'une manière ou d'une autre, impacter votre pouvoir d'achat. A chaque conseil nous attirons l'attention de la majorité sur cette problématique.

Cette période de mi-mandat de l'équipe actuelle invite au bilan. Quelques décisions sont à saluer, mais ce qui retient notre attention est surtout la question de la transparence des décisions prises.

En début de mandat, l'équipe actuelle promettait concertations et discussions. Les commissions portant sur les nombreux aspects de la vie de la ville étaient mises en place, le calendrier s'annonçait aussi passionnant que chargé. Et puis, progressivement, la fréquence s'est ralentie, espacée... Les décisions, elles continuent d'être prises. Sans discussions préalables, elles arrivent au Conseil municipal qui devient une simple chambre d'enregistrement, où les oppositions doivent essayer de débattre d'un sujet en même temps qu'elles le découvrent. Pourtant le fonctionnement des commissions « sport » et « affaires scolaires » montre qu'une autre voie, faite de débats et d'avancées dans l'intérêt des habitants, est possible.

Pour la seconde partie de ce mandat nous appelons donc à la transparence promise, afin que les décisions prises qui impactent la vie des Parminois et Parminoises le soient dans un vrai exercice de la Démocratie.

Vous souhaitant un bel automne,

*Pour « Parmain plus Vous »
Sébastien Guérineau*

La majorité municipale

Dans la vie de toute collectivité, la solidarité est un pilier fondamental.

Dans ces heures sombres pour la France et pour la communauté internationale, la solidarité, à notre niveau, dans notre ville est un moyen de faire face à nos propres craintes et de combattre l'obscurantisme.

Les services sociaux, les associations, l'entraide entre voisins, l'organisation de fêtes et de cérémonies, le soutien à nos enseignants et à nos écoles sont tous le reflet de la solidarité locale.

Prenons comme exemple la Semaine Bleue qui a eu lieu du 2 au 8 octobre.

Les seniors de notre ville ont participé en grand nombre aux ateliers proposés. Non seulement, ces groupes de travail ont permis à nos seniors de mieux appréhender l'équilibre alimentaire, le mal de dos ou les troubles du sommeil, mais aussi ces groupes ont servi à rassembler les personnes, leur donner un espace de parole et de rencontre.

Tout en travaillant sur le bien-être, on se sent moins seul face aux soucis de la vie.

Être à l'écoute des citoyens, comprendre leurs besoins et leurs préoccupations, élaborer des politiques favorisant une meilleure qualité de vie pour tous, sont les missions principales des élus de notre commune.

Le Conseil municipal joue un rôle central dans la gestion d'une ville solidaire.

Tout comme les groupes de travail des seniors, faisons en sorte que les séances de notre conseil soient également un moment d'écoute, de partage et de considération.

AGENDA

DÉCEMBRE

NOVEMBRE

Samedi 4 novembre

Rencontre de quartier secteur « Val d'Oise »

Dimanche 5 novembre

Visite de l'église Saint-Denis, quartier de Jouy-le-Comte de 14h à 17h, organisée par l'AREJ

Du 8 au 30 novembre

Exposition « **La cour des contes** », à la bibliothèque

Du 11 novembre au 3 décembre

Exposition : Grands écrivains français du 19^e siècle dans la littérature enfantine - salle Louis Lemaire

Jeudi 11 novembre

Cérémonie militaire – Commémoration de l'Armistice de la première Guerre mondiale

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Salon des vins et des terroirs salle Jean Sarment



Dimanche 19 novembre

Tournoi de badminton, gymnase Alain Colas

Samedi 25 novembre

Concours d'orthographe, salle Jean Sarment



Dimanche 26 novembre 2021 - 16h00

Concert de Gospel à l'église Saint-Denis, quartier de Jouy-le-Comte organisé par l'AREJ

Dimanche 3 décembre

- Repas de l'Âge d'Or

salle Jean Sarment

- Visite de l'église Saint-Denis de Jouy-le-Comte de 14h à 17h, organisée par l'AREJ

Mardi 5 décembre

Hommage aux Morts pour la France

Guerre d'Algérie - Combats du Maroc et de Tunisie

Mercredi 6 décembre

Conseil municipal

Jeudi 7 décembre

Noël des enfants de la ville

spectacle gratuit, offert par la municipalité

Samedi 9 et dimanche 10 décembre

Marché de Noël

place de la mairie

Jeudi 14 et vendredi 15 décembre

Distribution de colis de Noël à nos aînés salle Louis Lemaire

